

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS  
PARAISANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

**PRIX D'ABONNEMENT :**  
SUISSE : Un an . . . . . Fr. 9.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . Fr. 13.50  
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 17.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . Fr. 22.—  
(Expédition une fois par semaine ensemble)  
COMPTES DE CHEQUES POSTAUX 11 c 58  
Joindre 20 ct. en timbres-poste  
à toute demande de changement d'adresse

Rédaction : Téléphone N° 6 10 31

Publicitas, Sion : Téléphone 2 12 36

« ANNONCES »

Publicitas, Martigny : Téléphone 6 10 31

ANNONCES  RÉCLAMES  
le mm. ligne ou son espace  
8 ct. CANTON 20 ct.  
10 ct. SUISSE 30 ct.  
10 ct. ETRANGER 30 ct.  
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.  
COMPTES DE CHEQUES POSTAUX 11 c 485

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

## Un Conseil fédéral de neuf membres !

La récente discussion au sein du Conseil national de l'initiative portant extension du nombre des membres de notre gouvernement a ressuscité une controverse qui n'est pas d'hier. En réalité, ce même problème a été posé déjà par la délégation de Schwyz lors de l'élaboration de la constitution de 1848. Et à partir de 1890, l'idée de porter le nombre de ses membres à 9 reprit faveur, le Conseil fédéral étant de plus en plus surchargé de besogne. Une motion déposée en 1892 donna lieu à un vote populaire en 1900 rejetant cette augmentation par 270.000 voix contre 145.000 et 14 cantons contre 8.

On en vint encore aux motions de M. Richard, conseiller aux Etats genevois, en 1913, et de M. Micheli, député de Genève au Conseil national, en 1916. Le message de 1917 du Conseil fédéral qui en fut la suite préconisait l'augmentation à 9 et le Conseil des Etats l'adopta par 21 voix contre 8.

Une première constatation démontrera combien les adversaires de l'augmentation font table rase de l'objectif. Tentative de Front populaire ou collusion radicale et socialiste, disent-ils, que cette extension ! Soit. Mais Front populaire aussi les conservateurs-catholiques de Schwyz, les ultra conservateurs-protestants de Genève MM. Richard et Micheli, le Conseil fédéral de 1917 et le Conseil des Etats de la même époque ! C'est à quoi l'on en arrive avec pareil procédé de discussion.

Au demeurant les derniers débats du Conseil national ont été mal engagés quant à la façon de poser le problème et quant à l'atmosphère de combat dans laquelle ils se sont déroulés.

Le contre-projet admis par le Conseil national ne porte que sur l'augmentation de 7 à 9. L'élection par le peuple est une utopie dangereuse. Ne nous y arrêtons pas. Sans doute, si le peuple adopte ce contre-projet, il est fort probable que le parti socialiste rentrera dans l'équipe gouvernementale. Cela n'est pas absolument certain. D'autant moins que la commission s'est refusée de présenter au Parlement une clause se rapportant à la garantie de représentation des minorités linguistiques, confessionnelles ou politiques. Pour assurer cette garantie, il n'y a qu'un moyen : la proportionnelle que personne ne veut.

Quoiqu'il en soit, la question de l'augmentation peut et doit être examinée indépendamment de la participation socialiste au pouvoir. C'est la position logique et solide que nous avons adoptée, pour notre part, au sein de la commission et dont nous ne nous départirons pas.

La collaboration d'une minorité ne relève pas d'un principe mais des circonstances ou, si l'on préfère, de l'opportunité. Elle est même parfois une question de personnes. Un parti politique digne de ce nom doit savoir que la responsabilité du gouvernement ne va pas sans étroites et impérieuses obligations. Il est donc apte dans la règle à collaborer dès qu'il est résolu à assumer toutes les responsabilités qu'implique l'acceptation loyale de la participation à la vie publique.

Pour ce qui est du parti socialiste, il faut relever que jusqu'à l'ouverture des hostilités en 1939, il a toujours pratiqué sur le terrain fédéral une opposition habile et fructueuse pour lui. Il devra donc faire preuve d'un courage moral, d'un esprit de sacrifice et d'un sentiment des responsabilités plus grands que chez les partis de l'actuelle coalition gouvernementale. Son heure de la collaboration viendra ou ne viendra pas.

Mais, la regrettable discussion parlementaire de la semaine dernière ne clarifiera ni ne résoudra le problème de la participation socialiste. Pourquoi donc ceux dont la religion incline à la croyance mettent-ils en doute et même nient-ils la sincérité et la bonne foi d'autrui ? Ont-ils qualité pour le faire ? Nous ne le pensons pas.

Nous avons aussi entendu durant deux longues séances quelques adversaires de droite et de gauche prendre plaisir à remuer de vieilles erreurs pour en tirer des souvenirs dont ils s'accablaient mutuellement. Jeu dangereux aussi bien pour les conservateurs que pour les socialistes !

Par ailleurs il eût été facile de s'offrir la satisfaction de remarquer que tel député qui affirmait l'opportunité de la discussion, sous couleur de l'union indispensable, appartient justement à un parti qui n'a pas craint, en pleine tourmente de 1914-18, de soulever la même question qu'aujourd'hui. Par surcroît, ce même parti n'hésite pas à favoriser des référendums susceptibles d'agiter l'opinion publique dans des circonstances graves et à jeter l'exclusive hargneuse et grossière contre toutes personnes ou idées qui n'ont pas l'heur de lui plaire.

Mais tout cela est polémique non conforme aux convenances, à la pondération, à l'objectivité qu'exige plus particulièrement aujourd'hui l'intérêt supérieur du pays.

Après ce qui vient de se passer au Conseil national, le devoir des parlementaires que la passion partisane n'aveugle pas est de montrer au peuple s'il y a nécessité ou non de porter à 9 le nombre des conseillers fédéraux. Il nous suffira pour l'instant de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'appréciation du Conseil fédéral en fonction au mois d'août 1917 :

« De nouvelles modifications de la constitution sont à prévoir et de nouveaux domaines vont s'ouvrir

à l'activité de la Confédération. Cette extension constante du champ d'activité de la Confédération apparaît tout d'abord comme une conséquence de sa transformation graduelle en Etat organisé en vue du bien-être public, laquelle fait surgir toujours de nouvelles tâches et ouvre aussi de larges perspectives sur l'avenir. Rappelons ensuite que notre pays a pris d'une manière imprévue un développement économique et intellectuel intense qui a créé de nouveaux problèmes d'ordre législatif et administratif et réclame de la Confédération une coopération plus active.

Que le Conseil fédéral comme autorité et la plupart des départements soient actuellement surchargés de besogne, c'est ce qu'il n'est pas besoin de démontrer. Sans doute, cette augmentation extraordinaire de travail est en rapport avec la grande crise économique que la guerre a provoquée dans notre pays. Mais on se tromperait complètement si on croyait qu'il ne s'agit là que d'un état de choses temporaire qui cessera après la conclusion de la paix. Quand la guerre prendra fin, les graves conséquences économiques qu'elle a entraînées ne disparaîtront pas pour cela. Nous nous trouverons alors en présence de conditions économiques toutes nouvelles et nous aurons à résoudre de nouvelles tâches, aussi nombreuses qu'extraordinairement difficiles, dans le domaine de notre politique économique nationale. Il s'agira de réorganiser dans une large mesure notre économie publique et de l'asseoir sur de nouvelles bases ou du moins sur des bases fortement modifiées. Le gouvernement du pays s'attend donc à force de travail même après la guerre. Les conseillers fédéraux doivent, soit comme chefs de département, soit comme membres de l'autorité considérée dans son ensemble, avoir pour tâche de favoriser ce développement toujours croissant

dans tous les domaines, de se rendre compte des besoins nouveaux, d'étudier les problèmes qui s'y rapportent et d'en préparer à temps la solution. Ils doivent conserver en main la direction des affaires importantes. Ils doivent en outre surveiller constamment la marche des affaires courantes. C'est pour eux d'autant plus nécessaire qu'ils continueront comme par le passé à répondre devant l'Assemblée fédérale des questions de détail de leur ressort, puisqu'on a estimé qu'il ne convenait pas d'appeler les chefs de service aux délibérations des conseils législatifs.

Le renforcement du Conseil fédéral est proposé par nous comme une œuvre de conciliation, soutenue par la confiance réciproque des différentes régions du pays et des divers partis politiques. Nous espérons que le parlement et le peuple nous suivront dans cette voie. L'esprit d'entente s'affirmera aussi dans l'application de cette réforme et dans la composition future du Conseil fédéral élargi. L'équité et le sentiment que les grandes et difficiles tâches de l'Etat ne peuvent être résolues que par l'union étroite du pouvoir exécutif et du peuple tout entier amèneront le corps électoral à tenir compte dans la mesure du possible des minorités tant au point de vue de la langue que des idées politiques.

Ces considérations sont d'une actualité brûlante. En 1917, nous nous trouvions en plein conflit européen, comme aujourd'hui.

Ajoutons simplement que ce message de 1917, signé par M. Schulthess, était l'œuvre — nous a-t-on affirmé — d'un Conseil fédéral unanime composé entre autres de MM. Motta, Addor, Haeblerlin, Decoppet, Scheurer.

Ce sont assurément de solides cautions et pas du tout... Front populaire ! C. C.

Pour rire un peu

## Une opinion sur les radicaux bas-valaisans

Le Carnaval de 1941 n'en fut pas un et faillit aux traditions valaisannes. Heureusement que pour nous rattraper de ses privations et de ses restrictions, il y a les 40 jours du Carême si riches maintenant en réjouissances de toutes sortes.

Joignons-nous à la liesse générale, grâce au concours à la fois bénévole et involontaire d'un grave et brave Haut-Valaisan.

En fouillant dans l'inépuisable littérature relative à la période 1840-1847, j'ai en effet découvert un bouquin qui, pour n'être pas flatteur, n'en est pas moins curieux et amusant. Ses commentaires sur les radicaux bas-valaisans de l'époque sont si savoureux, si originaux, si pittoresques que ce serait dommage de les commenter à notre tour. Il faut les regarder comme un reflet de la mentalité qui régnait alors outre Raspille et surtout ne pas s'en formaliser, même, et c'est probable, si les PP. Jésuites de Brigue s'y sont aidés.

Pour les traduire aussi fidèlement que possible, je les ai lus et relus et je suis gré à l'auteur de m'avoir procuré une pinte de bon sang que je me reprocherais de garder pour moi seul.

Ce la Bruyère méconnu est un paysan de Brigerbad, Jean-Joseph Jossen, « l'homme le plus populaire du Haut-Valais », député au Grand Conseil (1840-1847), mort en 1852. Il fut l'un des fondateurs et des membres les plus influents et ardents de la *Vieille Suisse*, pour laquelle il sacrifia son temps, ses peines et son argent. Il allait par monts et par vaux, distribuant statuts et insignes et recrutant des candidats, assisté d'un interprète dans le Bas-Valais. C'était un homme certainement sincère et convaincu ; malheureusement pour lui, dans son besoin de prosélytisme, il fit éditer à ses frais un volume « que personne ne lut » et qui le ruina.

C'est en 1847, peu avant la campagne du *Sonderbund*, qu'il publia *Ses avis et conseils aux catholiques suisses*, gravement menacés. (Le titre original ne compte pas moins de 3 lignes et le volume 384 pages !) Celui-ci est divisé en trois parties : la première traite de l'existence de Dieu, des devoirs de l'homme envers Dieu, et de l'Eglise catholique, seule vraie, seule divine ; la seconde flétrit les ennemis de Dieu et de l'Eglise, soit les révolutionnaires français et les radicaux ; la troisième nous indique les moyens spirituels pour nous assurer le chemin du Paradis : les bons principes et exemples de nos ancêtres (par exemple ceux des gouverneurs du Bas-Valais ?), la prière, la fréquentation des sacrements, la récitation du *pater*, de l'*ave*, du rosaire longuement paraphrasé par l'auteur, la visite des sanctuaires consacrés à la Sainte Vierge dans la Suisse catholique (le Bas-Valais est exclu de leur énumération). C'est un mélange plutôt incohérent et primaire de théodicée, d'apologétique et de mystique mal assimilés et où le verbiage et le boniment remplacent le style.

Le bonhomme n'y va pas par quatre chemins. Il examine les radicaux successivement dans leur mentalité et leur conduite publique et privée. A

l'en croire, ils cherchent d'abord par tous les moyens à ridiculiser, à injurier, à noircir les membres les plus vénérables du clergé et de la magistrature, ils exploitent leurs moindres défaillances pour ébranler leur autorité et leur influence, ils organisent des complots et des assemblées publiques pour démolir le pouvoir constitué et dégoûter les braves gens de la politique. Avides de places, les radicaux critiquent tout ce qui se fait dans les communes et les dixains. Ils cabalent et manœuvrent en dessous avec l'argent public (!). Ils poursuivent jour et nuit leur vilaine besogne par la corruption, le chantage, la menace, la flatterie. Dans les réunions électorales, ils débâtèrent contre les revenus des couvents, du chapitre, et contre l'activité des autorités cantonales. Ils sèment ainsi la suspicion, l'inquiétude, le mécontentement et la division parmi le peuple. Nos institutions ne sont plus à la page, il faut les reviser. Et ils arrivent à leurs fins en soulevant toutes sortes de questions obscures et équivoques sur la politique, sur la religion, sur l'Eglise, sur Dieu et la Providence. L'ancienne devise : Dieu et patrie est vieux jeu pour eux et bonne à mettre au rancart.

Mais c'est précisément sur le terrain politique, le plus intéressant, que l'auteur s'étend le moins. Il se hâte d'aborder le domaine privé et, là, donne libre cours à sa verve fantaisiste et vengeresse.

La corruption de Sodome et Gomorre n'est rien, comparée à celle du radicalisme bas-valaisan. Ecoutons :

« Si nous considérons ces scélérats (*Bösewichte*) dans leur caractère, nous verrons qu'à la plupart s'applique ce texte de l'Ecriture : « Je veux confondre les impudiques, la chair doit se détacher de leurs flancs ». Hélas ! qu'on en voit de ces misérables à la face blafarde, obligés de retenir par des ficelles leurs nippes crasseuses à leurs corps desséchés, fondus et décharnés. Ils dissimulent leur visage sous une casquette qu'ils ont une façon à eux de coiffer ; ils cachent également leurs yeux derrière une longue mèche de cheveux et une moustache de félin, tant ils ont peur de fixer un honnête homme. Tout dans leur maintien révèle un orgueil excessif et un continu aplatissement (remarquez la contradiction, mais passons), des instincts paresseux, bas, méprisables efféminés qui rongent leur esprit et épuisent leurs forces. Avec leur hure grotesque et leurs pattes de singes (oh ! oh !) ils espionnent l'homme honorable pour découvrir le prétexte de la calomnie, de le salir, de vilipender tout ce qui est bon et religieux. Jour et nuit ils réfléchissent à ce qui pourra favoriser leur paresse et leur fainéantise et satisfaire tant soit peu leur soif inextinguible (dans l'original : *ihr seltsames schnapsmaul*, littéralement, leur gueule de gouttier), leur esprit avide de meurtre, de zizanie, de vengeance et leur mauvaise conscience. Dans ce but, ils par-

(suite en 2me page)

## Petites nouvelles

⊙ **Les poursuites contre les saboteurs.** — L'atorney général américain Jackson a donné l'ordre d'entamer immédiatement des poursuites contre les responsables du sabotage des navires allemands et italiens se trouvant dans les eaux américaines. Les services de l'immigration ont arrêté 855 marins appartenant aux navires marchands allemands et italiens. Quelques-uns de ces marins devront répondre à l'accusation de sabotage de ces navires. La procédure de déportation va être entamée contre eux tous.

⊙ **Une seconde protestation.** — Les ambassadeurs d'Allemagne et d'Italie ont présenté une seconde protestation à Washington. Cette note exige la mise en liberté immédiate de tous les officiers et hommes d'équipage emprisonnés sous l'inculpation d'avoir tenté de porter atteinte à la sécurité de la navigation dans les ports en sabotant les navires dont ils avaient la garde. On affirme à la Maison Blanche que cette seconde protestation sera repoussée exactement comme la première.

⊙ **Le sort de M. Stoyadinovitch.** — Parlant du cas Stoyadinovitch aux Communes à Londres, M. Butler a dit : Le 15 mars, l'ex-gouvernement yougoslave informa le gouvernement britannique qu'il avait l'intention d'expulser M. Stoyadinovitch de Yougoslavie et qu'il espérait que le gouvernement britannique le recevrait dans quelque territoire britannique où il pourrait séjourner. Le gouvernement anglais fit savoir qu'il était prêt à donner suite au désir du gouvernement yougoslave. M. Stoyadinovitch est donc maintenant entre les mains britanniques et il sera gardé en détention dans le territoire britannique.

⊙ **Les voyages du ministre japonais.** — M. Matsuoka, ministre japonais des affaires étrangères, a eu mercredi un entretien fort amical avec le pape, Pie XII. Après avoir rencontré le roi d'Italie, puis M. Mussolini, le chef de la diplomatie nipponne a quitté Rome jeudi matin à 10 heures, pour se rendre à Berlin où il est arrivé aujourd'hui vendredi.

⊙ **Les conséquences d'une victoire.** — A la suite de l'affaiblissement de la flotte italienne, qui a perdu ses meilleurs croiseurs au cours de la bataille navale de Méditerranée orientale, on estime à New-York que les risques de la navigation commerciale ont sensiblement diminué et les primes d'assurances maritimes pour les convois à destination ou en provenance de la Méditerranée orientale ont été réduits de 2,5 %.

⊙ **La guerre sur mer.** — Un sous-marin anglais a coulé en Méditerranée un sous-marin italien et le pétrolier italien Laura Carrado, de 3645 tonnes.

Des avions de l'Armada britannique ont coulé dans la mer Rouge le contre-torpilleur italien Pantera, de 1526 tonnes, qui cherchait à s'échapper du port de Massauah, en Erythrée. En outre, le navire marchand allemand Bertram Rickmers, de 4188 tonnes, qui tentait également de s'échapper de ce port, a été intercepté par le navire britannique le Kandahar.

⊙ **Une catastrophe dans les eaux yougoslaves.** — Deux des plus grands et des plus rapides paquebots yougoslaves, le Karageorge, de 1004 tonnes, et le Prestonasljednîk-Petar, de 1726 tonnes, qui se dirigeaient tous deux mercredi de Souchak à Split, dans l'Adriatique, ont été pris par une violente tempête et entraînés dans un champ de mines ; les deux navires ont sauté et coulé ; les équipages de ces deux bateaux ont pu être sauvés.

⊙ **A Marsa Brega.** — Des éléments de troupes motorisées italiennes et allemandes ont occupé mercredi Marsa Brega, petit village situé à l'est d'El Agheila, à plus de 250 km. au sud de Benghazi.

⊙ **Les nouvelles bombes anglaises.** — Le Star de Londres donne quelques détails sur les nouvelles bombes lancées sur l'Allemagne par la RAF. Celles-ci sont plus petites que celles qui furent utilisées jusqu'à présent. L'explosif qu'elles contiennent est plus violent. Les appareils peuvent en emporter davantage que précédemment.

⊙ **La Turquie demande du matériel.** — On apprend que l'ambassadeur de Turquie à Washington et le Département d'Etat américain ont entamé des pourparlers en vue de permettre à la Turquie de recevoir du matériel de guerre américain en vertu de la loi « prêt ou bail ».

⊙ **La révocation du divorce en France.** — La loi sur le divorce adoptée au dernier Conseil des ministres à Vichy sera promulguée incessamment. Elle se basera sur le principe de rendre le divorce moins facile qu'il l'est présentement. Cette facilité s'est manifestée aussi bien par l'application des motifs fournis par les conjoints que par le caractère hâtif de la procédure de conciliation.

⊙ **La lutte contre le marché noir.** — Désormais les individus qui seront appréhendés en France pour opérations effectuées sur le marché noir seront internés dans un centre de séjour surveillé. S'ils sont étrangers ils seront expulsés. Dans l'impossibilité de les expulser, ils seront internés dans un camp.

⊙ **Un assassinat au Tessin.** — La jeune Irma Honegger, 23 ans, de Zurich, en place à Campocolono, invitée à faire une promenade par Johann Meister, 49 ans, de Zurich, fut tuée d'un coup de stylet en plein cœur par celui-ci, alors qu'ils traversaient le pont de la Poschiavina. Meister fut arrêté.

Une opinion sur les radicaux bas-valaisans

(Suite de la 1re page.)

courent les rues des villes et des villages, fréquentent les pintes, les salles de billard, les jeux de quilles et accompagnent parfois leur vagabondage d'instruments de musique. Ils ont au bec un cigare qu'ils allument d'un geste particulier à croire qu'ils descendent des grandes familles d'Espagne ou de Chine, alors qu'ils ne sont que de pauvres crévafans pourris de vices, plus même capables de rougir de leurs méfaits. Ils semblent comme tourmentés en leur corps et en leur âme par une mélancolie qui vient de l'enfer; on les sent torturés, avachis par une diabolique possession, et pourtant ils s'illusionnent qu'ils sont investis par une autorité supérieure pour juger de tout et sur tout et posséder en propre le mensonge et la sottise.

A la telle corruption morale doit correspondre une conduite à l'avenant. Ça, c'est le bouquet et la question vient spontanément à l'esprit comment un régime d'ordre et d'orthodoxie 100 % (les *Jeunes-Suisses* vaincus au Trident étaient alors pour la plupart absents du Valais) pouvait tolérer un pareil étalage de vice. Poursuivons l'instinctive et édifiante lecture. Avec Jossen, et à l'instar des courtisans du grand siècle, assistons au petit ou au grand lever d'un radical de 1847.

La première heure de sa journée est consacrée à la paresse (dame, après une nuit d'excess et de débauche on a besoin de repos!). La seconde se passe devant le miroir, Dieu sait en quelle posture inconvenante! Au lieu de réciter leur prière du matin, ils étripent leur système pileux pour effacer les sangles d'une nuit crapuleuse. Puis ils fouillent dans leur poche pour voir si entre la doublure et l'étoffe de l'habit il reste 1/2 batz de la veille afin de le dépenser incontinent à l'estaminet voisin. Voici venue la troisième heure de la journée: ils enfilent une paire de bottes sans bas, une camisole sans chemise, un habit sans basques et une paire de culottes aux poches retroussées. C'est dans cet accoutrement qu'il se dirige vers le plus proche mastroquet pour dépenser le 1/2 batz découvert par hasard et deviser avec ses pairs sur leurs exploits nocturnes: tricheries au jeu, beuveries, paillardise. Ils déclarent que la femme sans vergogne, complice de leurs orgies, est une vraie citoyenne et une philanthrope.

Enfin, le cerveau allumé par le schnaps, notre héros commence la 4e heure de la journée en reprenant son travail de la veille, soit les calomnies contre le clergé et la profanation de la parole divine. Puis il s'agit de se procurer de nouveaux creutesz soit en engueulant soit en faisant patte douce. Si ce moyen ne réussit pas, il jouera jusque fort avant dans la nuit et quand le cabaretier présentera la note, il n'aura pas le sou pour la régler. Il aura baguenaudé et bu toute la journée à l'œil et demain il recommencera. Ainsi se passe la semaine et au lieu de sanctifier le dimanche, il vomira des blasphèmes contre Dieu et la patrie.

D'aucuns, insinue Jossen, m'objecteront que j'ai noirci mon portrait. Ah! mes chers, j'ai dépeint le bandit superficiellement et non en détail. Il y a des radicaux plus hypocrites, plus dissimulés. Je vais vous dépeindre la première catégorie dans l'échelle de la méchanceté. Ces représentants du néopaganisme sont des gens à moitié lettrés, par exemple des étudiants en rupture de cours, qui ont gaspillé leur jeunesse en lectures scandaleuses et jeté sur le pavé des parents de bien. Alors, par la ruse et par toutes sortes d'expédients coupables, ils ont réussi à obtenir des places et des emplois, si bien qu'on en trouve qui sont maîtres de poste et même au Conseil d'Etat et au Grand Conseil, éducateurs, officiers, commerçants, aubergistes, musiciens. Cette catégorie se signale par la dépravation radicale au suprême degré. Je n'affirme pas que tous ceux qui occupent des fonctions publiques s'y rallient, il s'en trouve d'honorables. Je ne parle que de ceux qui appartiennent à la clique radicale. Tout tarés qu'ils sont, ils savent dissimuler dans leurs propos et leurs actes et afficher une certaine retenue qui jure avec leurs convictions intimes. Au moment même où ils prétendent défendre la religion et la moralité, ils s'appliquent de toutes leurs forces à la démolir. Ils prennent sous leur protection le vice et les criminels. Ils rendent suspects les citoyens vertueux. Ils pousseront même la corruption jusqu'à fouiller les textes des Ecritures pour y trouver matière à se justifier. Ils s'en réfèrent aux philosophes modernes pour mettre en brèche les institutions de l'Eglise et de l'Etat, déclarent qu'on n'est pas tenu de croire ce que l'on ne comprend pas. Les insensés arrivent à nier l'existence de Dieu et de la Providence... De grâce, n'en jetez plus, la cour est pleine. Le dictionnaire français n'a pas de termes de flétrissure en suffisance pour exprimer toute l'indignation, tout le dégoût, toute l'horreur du bon apôtre de la Vieille Suisse à l'égard de ses adversaires politiques qui ne devaient pas s'en porter plus mal puisqu'au 1er décembre suivant, ils allaient reprendre en mains l'administration du pays.

Mais qu'il vous en fallait attendre pour le redresser tant ils durent probablement renoncer aux nuits blanches, aux noires intrigues et autres loirs qui leur créait le pince sans rire Jossen, qui du haut du ciel doit constater que ses sages conseils ont été observés.

Et renchérisant sur les moyens de sanctification qu'il leur proposait dans un guide spirituel (ô combien!), ils y ajoutaient le pardon des offenses, surtout des offenses inconscientes et... offensives.

Le bonhomme peut reposer en paix, nous ne lui gardons pas la moindre rancune. Au contraire.

Un vélo élégant et solide s'achète au Garage Lugon, Ardon. Tél. 4.12.50. Agence ALLEGRO.

Nouvelles du Valais

M. Emile Vuadens vétérans de 1870

A Vouvry, est décédé au bel âge de 94 ans, M. Emile Vuadens-Parchet qui s'en va après une courte maladie. Le défunt était, sinon le doyen d'âge de sa commune, il était aussi, sinon le dernier, du moins parmi les derniers survivants des Valaisans qui firent partie de l'occupation des frontières lors de la guerre franco-allemande en 1870-1871.

Toute sa vie, Emile Vuadens avait pratiqué le dur métier de bûcheron et comme tel il laissera le souvenir d'un travailleur infatigable. Grand chasseur de chamois dans sa jeunesse, Vuadens se plaisait surtout à raconter ses souvenirs de l'occupation des frontières comme ses exploits de chasse dans les montagnes de Vouvry vers la fin du siècle dernier, en compagnie du jeune duc d'Orléans, du précepteur de ce dernier et du colonel Lecomte.

Autre fait non moins remarquable qui caractérise la vie du brave vieux vétérans qui nous quitte. Il fut sur tout un membre fidèle et dévoué de la Société de Secours mutuels de Vouvry dont il fit partie depuis l'âge de 18 ans jusqu'à sa mort. Or, durant sa longue existence, M. Vuadens ne fut jamais malade et c'est pour la 1ère fois, après avoir contribué toute sa vie à alimenter la caisse de la Société, que celle-ci a été mise à contribution lors de la courte maladie qui vient de le conduire au tombeau.

N'est-ce donc pas là un exemple des plus touchants à la mémoire du regretté disparu!

Au militaire, le vétérans Vuadens avait revêtu le grade de sergent d'artillerie dans la batterie de montagne valaisanne, et lors de l'occupation des frontières de 1870-1871, il avait été mobilisé aux Verrières où il assista à l'entrée en Suisse de l'armée de Bourbaki.

Toujours attaché à nos idées libérales, le vétérans Vuadens laissera le souvenir d'une belle figure de bon citoyen et de grand patriote. Il avait élevé une famille de six enfants qui tous lui font honneur.

C'était le beau-père de M. Fernand Cornut, vice-président de Vouvry et directeur de la Société de musique «La Vouvryenne», et l'oncle, du côté maternel, du capitaine Emilien Pot, président de Vouvry.

L'ensevelissement de M. Emile Vuadens-Parchet aura lieu demain samedi à Vouvry à 10 heures.

Que la terre soit légère à ce vieux brave et que ses proches agréent l'expression de notre cordiale sympathie.

**Ceux qui s'en vont.** — On a enseveli à Lens une mère de famille de grand mérite, Mme Vve Euphrasie Rey, de Chermignon; la regrettée défunte, âgée de 73 ans, a trois fils dans les Ordres et un quatrième exerce le professorat à Châ-d'œneuf.

Aujourd'hui a été également enseveli dans cette même commune Mme Berthe Besse-Bagnoud institutrice, décédée à l'âge de 34 ans seulement et mère de 4 enfants en bas âge.

Nos condoléances aux familles en deuil.

**Tué par un camion.** — (Inf. part.) L'autre soir, au Bois de Finges, est survenu un terrible accident de la circulation. M. Z'Brunner, préposé à l'office des poursuites du district de Loèche, roulait à bicyclette et après avoir heurté probablement une pierre, il perdit la direction de sa machine et vint se jeter contre un camion qui transportait des passagers. Le conducteur du véhicule essaya d'éviter la collision en donnant un brusque coup de volant, mais le cycliste atteignit le pont arrière de la machine et tomba violemment sur le sol où il resta inanimé.

Le conducteur fit manda d'urgence un médecin et prodigua ses soins à la victime qui reprit connaissance, mais peu après M. Z'Brunner, qui avait le nez cassé, les bras et les jambes fracturées et qui souffrait de contusions multiples, rendait le dernier soupir.

Cette mort brutale a jeté la consternation dans la région où M. Z'Brunner était bien connu.

Le défunt laisse une femme et deux enfants auxquels va la compassion de tous.

**Un garde-frein tué.** — Mercredi, en gare de St-Triphon, à la suite d'une erreur d'aiguillage, trois wagons à marchandises vides, remorqués par une machine de manœuvre, ont tamponné un train de marchandises en stationnement. Un employé de cette gare, M. Constant Mottier, d'environ 60 ans, garde-frein sur l'un de ces wagons, fut coincé et grièvement blessé; il est décédé peu après son transfert à l'Hôpital d'Aigle; il était père de dix enfants.

**Caisse d'Epargne du Valais.** — (Inf. part.) Nous apprenons que la Caisse d'Epargne du Valais vient de faire l'acquisition du bâtiment J. Wegener (ancienne fabrique de tabacs Von der Mühl) à la Place du Midi, à Sion.

Nous supposons que cet Etablissement financier bien connu envisage d'y installer ses services, car l'immeuble acquis est précisément situé dans un emplacement excellent comme centre des affaires.

D'autre part, est compris dans l'acte de vente un important espace de terrain sis au sud et qui permettrait d'envisager d'autres développements futurs.

**Un projet d'emprunt.** — Le Grand Conseil est convoqué en session extraordinaire le 9 avril à 9 h. 30 du matin, avec un seul objet à l'ordre du jour: projet de décret concernant un emprunt de trois millions. Cet emprunt servira: 2.200.000 fr. à la consolidation de la dette flottante; 800.000 fr. à couvrir les besoins de trésorerie résultant du compte de mobilisation.

**Le mystère des chiffres.** — Avez-vous remarqué qu'à chaque tirage de la Loterie romande certains numéros sortent régulièrement des sphères? Chaque fois, il y a parmi les spectateurs un mouvement de surprise et de gâtté.

C'est ainsi que le 5, le 9 et le 2 apparaissent à des intervalles plus ou moins rapprochés. Rappelez-vous qu'un billet de la Loterie romande n'est jamais perdu, car l'argent que vous ne gagnez pas, c'est la communauté qui en profite. Tirage demain samedi 5 avril à Genève.

Un N° très intéressant de nos „Annales valaisannes“

« La Régénération valaisanne - Le centenaire du Grand Conseil (1839-1840) par M. J.-B. Bertrand

Le No 1 de 1941 des « Annales valaisannes », qui vient de paraître, est consacré exclusivement à un important travail historique sur notre canton. Ce travail est dû à notre historien qualifié en même temps qu'apprécié collaborateur du *Confédéré*, M. J.-B. Bertrand, pharmacien à Saint-Maurice.

C'est en effet avec un vif intérêt que nous avons parcouru cette étude de M. Bertrand qui nous relaie avec une objectivité et une précision auxquelles on ne peut que rendre hommage, les événements troublés survenus dans notre canton il y a une centaine d'années et qui marquèrent la « Régénération valaisanne ».

(Cette intitution nous paraît des plus appropriées, car nous aurions écrit plutôt de façon moins heureuse: « L'Emancipation bas-valaisanne de sa tutelle le Haut-Valais »).

A lire le tableau des sources auxquelles a fait appel M. Bertrand (une quinzaine d'historiens sans compter d'autres documents officiels tels qu'Abscheids des diètes cantonale et fédérale, correspondances inédites, journaux de l'époque, recueil des lois et décrets du Valais, etc., etc.) on est bien forcé de décerner à notre historien le diplôme d'effort et de patience du Bénédictin, comme le mérite du fouilleur d'archives qui tend uniquement à nous présenter son sujet sous l'angle de l'objectivité et de l'impartialité la plus scrupuleuse.

Le travail de M. Bertrand est en outre agrémenté d'une reproduction du tableau de Martin Disteli représentant le combat de Grimsuat le 1er avril 1840 entre les Bas-Valaisans, sous les ordres de Maurice Barman, et Alexis Joris, commandant en second, et le contingent oriental commandé par le comte Louis de Courten.

On trouvera encore avec plaisir dans cet ouvrage l'état comparatif des principaux articles des constitutions valaisannes de mai 1815 et d'août 1839, plus la composition de la diète de 1830 et du Grand Conseil de 1840. A ces tableaux s'ajoute encore celui des noms des personnalités valaisannes ayant joué un rôle en vue dans les événements de 1839-1840.

En résumé, le travail de M. Bertrand, qui compte une cinquantaine de pages, est une précieuse contribution nouvelle à notre histoire valaisanne, et qui éclaire, comme il se devait, la physionomie de cette époque agitée de nos ancêtres.

Il nous semble donc indiqué que cette étude historique soit répertoriée dans nos écoles primaires, car il est assez regrettable de constater que la jeunesse actuelle est si peu au courant des faits qui ont marqué le passé sur cette terre de nos arrière-grands-pères.

Qu'il nous soit permis aussi de féliciter et remercier vivement M. Bertrand qui vient de s'adjuger ainsi un droit de plus à la reconnaissance de tous les amis de l'histoire de notre cher canton.

P. S. — Ces lignes étaient déjà composées lorsque nous avons reçu à titre d'hommage amical de l'auteur, une plaquette spéciale de ce travail, qui a fait l'objet d'un tirage à part des « Annales valaisannes ».

Souhaitons donc que de nombreux foyers valaisans se procurent cette plaquette qui mérite vraiment d'être lue, car elle est une source de précieux renseignements. En effet, que d'hésitations historiques n'entend-on pas souvent prononcer par certains profanes qui prétendent connaître exactement l'histoire du Valais!

**A propos de la chasse.** — Dans une assemblée d'arboriculteurs, il a été relevé non sans raison que certains gibiers commettaient de gros dégâts aux arbres fruitiers et à d'autres cultures. Un des assistants a cru mériter l'erreur de mettre tout cela sur le compte de Berne... où les lois sont élaborées par des ronds de cuir. En partie cela est vrai. Mais à Berne comme à Sion, c'est le Parlement qui discute les projets de loi et les élabore définitivement et parfois même... le peuple (quand il y a referendum).

Coincidence piquante: au moment où ce reproche injustifié était fait à Berne, le Conseil national discutait la révision de la loi sur la chasse. La commission qui rapportait avait été composée presque exclusivement par des agriculteurs autorisés qui eux aussi connaissaient les ravages commis par du gibier à poils et à plumes.

Mieux encore, le rapporteur français était M. Troillet, à la fois chef de l'agriculture valaisanne et chasseur de réputation internationale.

A chacun le sien et pas d'injustice!



ulcères variqueux plaies des jambes

... sont cicatrises avec le BAUME VALY; il calme la douleur, supprime l'irritation, répare rapidement les tissus.

Si vos jambes vous font souffrir, employez le BAUME VALY qui soulage et cicatrise les plaies. — Indiqué également contre certaines maladies de la peau, les gerçures, les engelures ouvertes.

Application facile. Essayez; de suite vous serez soulagé.

Baume VALY soulage: MALADIES DE LA PEAU ULCÈRES VARIQUEUX PLAIES OUVERTES BOUTONS, ECZÉMA

Chronique de Martigny

Statistique paroissiale catholique

**Baptêmes:** Barman Nicolas, d'Alphonse, Guercet; Steffen Raymond, de Roger, Guercet; Décaillet Joseline, d'Eugène, Charrat; Besse Marcel, d'Alphonse, Bourg; Gillioz Lucienne, de Luc, Ville; Terretaz Marcel, de Camille, Croix; Dirren Henri, de Meinrad, Bâtiaz; Bossonnet Julia, de Renée, Bourg; Spadoni Pierre, d'Aldo, Bourg; Sautard Georgette, de Robert, Rappes; Rouiller Gilbert, de Thérèse, Ville; Giroud Alex, d'Alfred, Ravoire; Cloreit Christiane, d'Albert, Bourg; Baumann Gisèle, de Robert, Bourg; Lugon-Moulin Marc, de René, La Fontaine.

**Mariages:** Jules Bovi et Lina Rouiller, Ville; Jules Moret et Germaine Vouilloz, Ravoire.

**Sépultures:** Sauthier Jean, 1922, Ville; Remonda Anna, 1872, Ville; Guérin Marie, 1881, Guercet; Clavaz Adrien, Bâtiaz; Décaillet Emile, 1887, Ville; Rév. Frère Kicker Aloys, Frère du Collège Ste-Marie, 1845, Vouilloz; Vouilloz Cécile, 1884, Ville; Orsinger François, 1874, Bourg; Détraz Angeline, 1867, Bourg; Grognoz Joseph, 1898, La Fontaine; Pict Joseph, 1857, Bourg; Petoud Phlippine, 1852, Ravoire; Marie-Louise Rouiller, 1893, Ville; Chappaz Marc, 1926, Ville; Hippol Marine, 1858, Ville; Broquet Michel, 1916, Hôpital.

Françoise Rosay au Casino

La belle et grande artiste Françoise Rosay, dont on avait vu auparavant quelques apparitions fugaces dans le film « Ramuntcho », a interprété mercredi soir quelques sketches de Jacques Feyder, sur la scène du Casino Etoile. D'emblée la sympathique vedette a conquis l'auditoire par sa spirituelle présentation, pleine de modestie et d'humour, faite cependant d'une voix au timbre un peu aigu... Elle incarne ensuite successivement les rôles de quatre personnages tout à fait différents. Ce fut d'abord celui d'une dame fort dé-lurée tenancière d'un bar et maniant l'argot à souhait, qui vient présenter son fils au principal d'un collège. Le don exceptionnel de Françoise Rosay est sans doute d'animer ces sketches avec un tel dynamisme et avec une telle vérité, qu'on a l'impression ou plutôt l'illusion de voir surgir les personnages invisibles aux quels elle s'entretient. Son tour de force consiste également à présenter un personnage à l'autre avec le rôle de tout à fait étonnant.

Ainsi après le rôle de « poule », elle incarne celui d'une brave femme de milieu modeste, timide et réservée, qui vient crainctive et inquiète se renseigner sur le sort de son fils... Le contraste saisissant fait mieux ressortir le talent si humain de Françoise Rosay. Enfin, nous la voyons dans une composition de femme riche — il n'y en a plus, dit-elle — uniquement préoccupée de ses toilettes, un peu « follette », dans des scènes au téléphone d'un réel comique; et pour terminer, dans le rôle de chanteuse des rues, à la voix gouailleuse et fausse, traînant après elle — on en a l'illusion parfaite — un gosse dépenaillé... Si le spectacle donne l'apparence d'être un peu bref, c'est précisément parce que Françoise Rosay a le don de faire s'écouler une heure comme si c'était un quart d'heure... Après Jouvett, Madeleine Ozeray et Charpin, Françoise Rosay est venue à Martigny défendre avec un art étincelant, la belle cause de l'art dramatique français, grâce aux initiatives heureuses de M. Adrien Darbellay.

Nécrologie

Demain samedi à 10 h. sera enseveli à Martigny M. Jean-Joseph Pilet, qui s'est éteint après une longue maladie à l'âge de 74 ans.

Le défunt faisait partie depuis de fort longues années de la Société de Secours mutuels; le départ de ce grand travailleur, toujours aimable et prêt à rendre service, sera vivement regretté de toute notre population paysanne martigneraise.

Nous adressons nos condoléances bien sincères à la famille du regretté disparu, tout spécialement à ses deux filles et à ses beaux-fils, MM. Théodimir Luy, typographe à Genève, et Marcel Guex, le sympathique facteur de Martigny-Bourg.

Dans nos cinémas

A l'ETOILE, à part des actualités internationales, toujours très variées et passionnantes, vous irez faire une cure de détente en voyant le dernier film de Fernandel, « Monsieur Hector », ou « Le Nègre du Négresco ».

Au CORSO, du rire également avec le « Dompteur », film français comique, avec Kenien, le nouveau comique français, Dorville, etc. En 1ère partie, un film d'action: « Le Rayon du Diable ».

Convocation de la classe 1906

Réunion générale demain soir samedi à 20 h. 30 au Café de la Place à Martigny-Ville. Ordre du jour: 35ème anniversaire.

C. S. F. A.

Samedi et dimanche 5-6 crt, course à la cabane Montfort-Rosablanche. Réunion vendredi soir, 20½ h.

Conférence du service médico-pédagogique

Ce soir, conférence du Service médico-pédagogique au nouveau Collège, à 20 h. 30.

Pharmacie de service

Du 5 au 12 avril: Pharmacie Lovey.

Parc des Sports, Martigny

Dimanche 6 avril, dès 15 h., la 1ère équipe du Martigny-Sports rencontrera, pour son dernier match de championnat suisse, la très forte équipe de Bouveret I, qui a obligé nos joueurs de partager les points sur son terrain. Martigny I se présentera devant son public dans la même formation que celle qui battit Chalais I à Chalais pour le championnat suisse par 4 à 0, Sierre I à Sierre par 3 à 1 et Sion I à Sion par 5 à 3, ces deux derniers matches comptant pour le championnat valaisan de série supérieure. Venez nombreux, dimanche, au Parc des Sports, encourager nos joueurs. Dès 13 h. 15, Fully I-St-Gingolph I pour le championnat suisse de 4ème ligue.

Harmonie

Ce soir, vendredi, répétition générale à 20 h. 30.

**NICOLAY** LUCIEN Agent d'Affaires  
MARTIGNY, tél. 6.14.28  
Encassements de vieilles créances. Affaires immobilières

**Caisse d'Epargne du Valais SION**  
Société mutuelle  
DÉPÔTS: EN CASH COURANTS A VUE ET A TERME A TERME A 3 ET 5 ANS EN CAISSE D'EPARGNE av. garantie légale aux meilleurs taux. Contrôle officiel permanent

En passant...

## L'Amérique et la guerre

La notion de neutralité tend à se modifier de plus en plus au cours de cette guerre étrange où l'on fait bon marché du droit international.

Ainsi la Russie a pu, tour à tour, poignarder dans le dos la Pologne, envahir la Finlande et se targuer pourtant de demeurer en dehors de la conflagration actuelle. L'Italie, avant son ultimatum à la France, était neutre également, tout en favorisant le jeu de l'Allemagne. Il fallait bien, en effet, que la France envisageât le moment où la « sœur latine » entrerait dans la danse et qu'elle prit ses précautions pour parer à toute attaque. Cette préoccupation qui la contraignait à immobiliser, une partie au moins, de ses soldats, ne fut pas le moindre élément de la défaite.

Or, voici que l'Amérique aujourd'hui s'inspire ouvertement de cet exemple, et elle aussi tout en posant un acte hostile à l'endroit de l'Axe, affirme au monde entier son intention de demeurer étrangère au conflit.

Mais il est évident qu'elle glisse insensiblement à la guerre et que son intervention ne dépend plus que d'un concours de circonstances.

Que les hostilités se poursuivent et les Etats-Unis y seront entraînés fatalement par la force même des choses. Il vient d'éclater entre Washington, d'une part, l'Italie et le Reich de l'autre, un de ces incidents qui pourraient être à eux seuls un « casus belli » et qui sont susceptibles de fomentier des troubles graves.

On connaît les faits : L'intensification de la guerre en mer a porté à l'Angleterre un coup sensible, et elle perd en navires marchands un tel tonnage au cours d'engagements quotidiens, qu'il faut qu'elle songe absolument à remédier à ce péril qui risque un jour de l'atteindre en plein cœur. Assurer les transports en matériel et en victuailles c'est, pour l'Angleterre, d'une nécessité vitale.

L'Angleterre, en réaliste, a donc essayé de compenser ses pertes; elle a commencé par capturer d'abord des vaisseaux ennemis, puis ceux des pays que l'Allemagne avait envahis.

Des navires qui ne se trouvaient plus en lieu sûr à travers les mers cherchèrent le plus rapidement possible un abri dans les ports neutres où leur équipage estimait qu'il n'aurait rien à redouter de personne. Une convention internationale les protégeait.

Et voilà comment il s'en trouvait un grand nombre dans les eaux de l'Amérique. Or, le gouvernement de Washington vient de frapper un grand coup : L'Amérique a séquestré ces navires ! Bien plus, elle les remettrait en circulation au profit de l'Angleterre.

Cette action audacieuse souleva une double protestation véhémement de Rome et de Berlin. Washington justifie son geste en assurant que les marins allemands et italiens sabordaient leurs vaisseaux ou qu'ils les détérioraient, ce qui entravait le trafic dans les ports américains tout en constituant un danger permanent pour la navigation.

L'Amérique a purement et simplement écarté les protestations de l'Axe. Néanmoins, elle reste neutre, elle le reste en dépit de cet acte agressif et s'en tient à une formule à la fois lapidaire et commode :

« Toute l'aide possible à l'Angleterre, mais pas la guerre ».

Est-ce de la neutralité ? Est-ce encore de la non-belligérance ? Est-ce autre chose ? Aux esprits subtils d'en décider. Cela ressemble, en tout cas, bien moins à la paix qu'à la guerre.

Plusieurs paquebots, menacés de séquestration, ont quitté clandestinement les ports de l'Amérique et pris le large afin d'échapper à la saisie et voici qu'à travers l'Océan s'organise une chasse. L'Amérique, imperturbablement, n'en est pas moins neutre...

En réalité, dans le duel de l'Axe et de l'Angleterre, elle a déjà choisi son partenaire, elle a lié son sort au sien, elle partage avec lui les dangers et les risques.

Tout cela au moment où le Japon envoie un observateur en Europe. M. Matsuoka, qui a longuement conféré avec les deux dictateurs allemand et italien, prendra-t-il une résolution qui les favorisera ?

On le saura bientôt, mais dès à présent, l'Amérique et le Japon ayant choisi dans les camps ennemis leurs alliés, vont se trouver dressés face à face.

Désormais, la guerre peut embraser le continent tout entier.

A. M.

## Prix des produits agricoles

### Salaires des ouvriers

Sous l'intelligente et énergique impulsion de M. Schwar, la Fédération laitière du Léman a tenu son assemblée annuelle à Aigle. Après un vote unanime des propositions du comité, M. le Dr Feist, chef de la division fédérale de l'agriculture, un des hommes de confiance de l'ancien conseiller fédéral Schulthess, donna une conférence dont nous détachons les passages suivants qui ne manqueront pas d'intéresser au plus haut point les très méritants agriculteurs et viticulteurs valaisans :

« Il incombe tout d'abord aux autorités de déterminer aussi exactement que possible le pouvoir d'achat des diverses classes de la population, ce pouvoir d'achat dépendant essentiellement de la rémunération du travail. Cette étude révélera aux autorités tout le danger d'une inflation pour l'économie nationale en général et pour l'agriculture en particulier, si nous n'arrivons pas à enrayer la course à l'augmentation des salaires, qui conduit au renchérissement de la production et du coût de la vie.

« Puis les autorités détermineront le prix de revient des produits agricoles. Elles s'apercevront que le coût général de la vie influe considérablement sur ce prix de revient des produits, le paysan étant lui aussi consommateur de toutes les denrées et de tous les articles qu'il ne peut produire sur sa ferme.

« Les autorités fixeront alors les prix des produits agricoles en double fonction des frais de production d'une part, et du pouvoir d'achat des masses, d'autre part. »

Pour les montagnards. — Pour finir, M. Schwar, directeur, attire tout spécialement l'attention des autorités sur la situation des montagnards. Il serait nécessaire d'envisager une amélioration pour cette catégorie de citoyens qui fut spécialement préjudicé avant la guerre.

### Expression moderne

Madame à son mari, qui part en soirée : — Et n'oublie pas que tu dois être rentrée à ta base avant minuit !

### La nouvelle bonne

— Comment, Brigitte ! deux heures pour aller acheter une salade ? — Madame m'a dit d'en prendre une à vingt sous, et partout elles n'étaient qu'à dix sous !

## Nouvelles de l'étranger

COUP DE THEATRE !

### Les Anglais évacuent Benghazi

Les colonnes motorisées allemandes renforcées d'unités italiennes poursuivant leur action sont arrivées jeudi jusqu'à Benghazi. Elles ont occupé la ville que les troupes impériales avaient évacuées. Le général Wawell avait retiré ses troupes dans la région montagneuse qui sépare Benghazi de Derna d'où il essaiera d'arrêter l'avance adverse. On ne dissimule pas à Londres qu'il est fort possible que les troupes anglaises devront être encore retirées sensiblement plus en arrière avant de pouvoir contre-attaquer efficacement les colonnes ennemies.

On sait qu'après l'occupation de la Cyrénaïque, deux divisions avaient été retirées du front et dirigées sur les champs de bataille éthiopiens. D'autre part d'importants effectifs auraient été prélevés sur l'armée de Libye pour être transportés sur les rivages de la Mer Egée. Il semble toutefois que le haut commandement britannique a été mal informé sur l'importance de l'armée concentrée par les Allemands en Afrique et qu'il a sous-estimé la force de son adversaire.

Le GQG anglais assure que Benghazi est indéfendable et que son port ne fut pas utilisé par les Britanniques qui ont détruit tout ce qui avait une importance militaire avant de se retirer.

Malgré ces explications, on ne peut nier que cette retraite anglaise constitue un atout moral d'importance pour l'Axe.

### Le comte Teleki s'est suicidé

Le comte Teleki, premier ministre de Hongrie, s'est suicidé. Avant de mettre fin à ses jours, il expliqua qu'il n'était pas en mesure de remplir sa tâche difficile et malheureuse. Ce suicide a causé une profonde impression en Hongrie. Des médecins ont constaté officiellement que la mort du comte Teleki est due au suicide. Ses obsèques auront lieu lundi. Jusque là toutes les écoles seront fermées en signe de deuil. Après le décès, le gouvernement hongrois a démissionné ; c'est M. Bardossy qui a pris la présidence du nouveau gouvernement, conservant en même le portefeuille des affaires étrangères. Tous les autres ministres du cabinet Teleki gardent leurs fonctions.

M. Teleki signa le pacte tripartite, avec le comte Czaky, ministre des affaires étrangères, qui est décédé prématurément il y a quelques semaines.

La comtesse Teleki est décédée ! — Par une tragique coïncidence, la comtesse Teleki, qui était atteinte d'une maladie qui ne pardonne pas, a succombé à son tour jeudi après-midi. La nouvelle de la mort tragique de son époux a probablement hâté sa fin.

### L'incident italo-américain

Agissant sur les ordres du président Roosevelt, M. Hull, secrétaire d'Etat américain, a adressé à l'ambassadeur d'Italie une note demandant le rappel immédiat de l'attaché naval à Washington, M. Alberto Lais. Il aurait été mêlé au sabotage des vaisseaux italiens dans les ports des Etats-Unis.

— Jeudi, deux nouveaux torpilleurs italiens qui avaient quitté le port érythréen de Massouah, ont été coulés dans la Mer Rouge.

### Le problème serbo-croate résolu

Les conversations serbo-croates commencées après le 27 mars ont abouti mercredi soir. M. Matchek accepte d'entrer personnellement dans le gouvernement Simovitch comme 1er vice-président du Conseil. Il est parti hier soir pour Belgrade.

## Confédération

### La succession de M. Hauser à Bâle

Le comité directeur du parti socialiste présente la candidature du Dr Karl Miville, président du tribunal, au siège laissé vacant au Conseil d'Etat par la mort du Dr F. Hauser.

L'Alliance des indépendants de Bâle-Ville revendiquera également ce siège.

### Les élections grisonnes

Le parti cantonal chrétien-social a décidé de maintenir la candidature de son président du parti, M. Walter Liesch, pour les élections du Conseil d'Etat, bien qu'à l'assemblée des délégués du parti catholique-conservateur populaire il ait été battu par le candidat Dr Desax. Ainsi, il y aura 7 candidats pour les 5 sièges du Conseil d'Etat à repourvoir : 2 radicaux, 2 démocrates, 2 conservateurs et 1 chrétien-social.

Les vallées de langue italienne revendiquent une représentation comme minorité linguistique au gouvernement et présentent le Dr A.-M. Zandralli, professeur à l'Ecole cantonale de Coire.

### Les hôteliers augmentent les prix

Le service de presse de la Société des hôteliers fait savoir que, sur proposition du comité central, la conférence des présidents des sections a décidé, à partir du 1er avril, d'augmenter de 75 centimes les prix de pension inférieurs à 10 fr. et de 1 fr. ceux de 10 fr. et au-dessus.

En revanche, et aussi longtemps que cela sera possible, les prix des chambres ne seront pas modifiés.

### Le mot de la fin...

#### Mot d'enfant

Georgette a dix ans. Elle est blonde et insouciant. — Je suppose que tu aides ta maman quand elle reçoit tant de monde à son thé ? lui demande un invité.

— Oh ! oui, monsieur, répond l'étourdie, c'est moi qui compte les cuillers quand les gens sont partis.

33 professeurs  
méthode approuvée  
programmes individuels  
gain de temps

**MATURITÉS BACC. POLY. LANGUES MODERNES COMMERCE ADMINISTRATION**

**École LEMANIA** LAUSANNE

Baccalauréats français — Examens anglais

## Nouvelles de Sion

Un beau concert à Sion

L'Orchestre de Vevey, qui viendra donner un concert symphonique à Sion, le dimanche 6 avril à 17 h. 30, a obtenu pour ses derniers concerts des commentaires très élogieux. C'est ainsi que l'on peut lire dans la Feuille d'Avis de Lausanne, sous la signature Henri Jd. : « Vevey est privilégiée. Elle dispose d'un excellent orchestre que la vérité oblige à qualifier d'amateurs, mais qui peut faire figure d'orchestre professionnel. Non seulement parce que ces amateurs sont soutenus par plusieurs pupitres de techniciens, mais aussi parce que leur propre travail est très achevé. Le chef M. P. Colombo apporte à sa direction de l'enthousiasme pour son art, de très évidentes qualités de rythme, de précision, d'élégance et une incontestable compréhension de texte. »

Le concert du 6 avril a été minutieusement préparé. L'orchestre est dans la meilleure forme qu'il ait connue et viendra avec son effectif au complet, soit 53 musiciens. En plus des accompagnements des 3 solistes Mlle A. M. Grunder, violoniste, MM. H. Baud, altiste et E. Dutoit, violoncelliste, l'orchestre jouera la ravissante « Petite Suite » de Debussy, qui compte parmi les plus belles pages du grand musicien français, et la 5e symphonie de Schubert, toute pleine du charme du maître viennois.

La location chez M. Tronchet marche bien, hâtez-vous de réserver vos places. Tél. 2 15 50.



Madame Vve Albert VUADENS-MEDICO, ses enfants et petits-enfants, à Vouvry ; Monsieur et Madame Léonce VUADENS-LEVET et leurs enfants, à Vouvry ; Monsieur Joseph MULLER et sa fille Eliane, au Bouveret ;

Madame et Monsieur Othmar LEVET-VUADENS et leurs enfants, à Vouvry ; Madame et Monsieur Fernand CORNUT-VUADENS et leurs enfants, à Vouvry ;

Monsieur et Madame Ernest VUADENS-PLAN-CHAMP et leurs enfants, à Vouvry ; Madame Vve Sophie CARRAUX-VUADENS, à Vouvry, et sa fille Adèle, en Italie ;

Monsieur et Madame Maurice VUADENS-ANDRIEU, leurs enfants et petite-fille, à Vouvry ; Madame Vve Marie POT-VUADENS, ses enfants et petits-enfants, à Vouvry ;

Monsieur Alfred POT-VUADENS, ses enfants et petit-fils, à Vouvry ; Les enfants et petits-enfants de feu Mme Thais ORTELLI-VUADENS ;

Les enfants et petits enfants de feu M. César VUADENS-MEDICO ; Les enfants et petits-enfants de feu M. Victor VUADENS-DUPONT ;

Les familles PARCHET, CORNUT, CARRAUX, CLERC, VUADENS, BUSSET et POT ; ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part de la mort de

### Monsieur

## Emile VUADENS-PARCHET

vétéran de 1870

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, pieusement décédé à Vouvry, le 2 avril 1941, dans sa 94me année, après une courte maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Vouvry, le samedi 5 avril à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire part.

Madame et Monsieur Théodimir LUY et leur fille Geneviève, à Genève ; Madame et Monsieur Marcel GUEX et leurs enfants Jacqueline, Rosine et Bernard, à Martigny ;

Les Familles DARBELLAY et BESSE, à Martigny-Ville ; CLOSUIT, à Martigny-Bourg ; PETOUD, MORET, PILLET, à Ravoire et à Muraz, ainsi que les familles parentes et alliées, font part du décès de

## Monsieur Jean-Joseph PILLET

leur cher père, beau-père, grand-père, oncle et parent, enlevé à leur affection le 2 avril 1941.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le samedi 5 avril, à 10 heures.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.

Madame et Monsieur Anatole TORNAY-DUAY et leurs enfants Ulysse et Alphonse, à Martigny-Ville ; Madame et Monsieur Ernest CHASSOT-TORNAY, à Bulle ;

Monsieur et Madame Cyrille TORNAY-BEL, à Martigny-Ville ; Monsieur et Madame Denis TORNAY, au Canada ; Monsieur Léonce DUAY, à Orsières ;

Mademoiselle Louise DUAY, à Orsières ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Léonce TORNAY

leur cher fils, frère, beau-frère et neveu, décédé tragiquement dans sa 29me année.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville le 5 avril 1941. Départ de l'Hôpital à 9 h. 45.

Priez pour lui.

### Une valeur-or : la santé

Si vous possédez la santé, vous êtes riche. C'est un bien qui garde partout sa valeur. Si vous êtes affaibli, déprimé, sans entrain, demandez force et santé à la Quintonine. Achetez aujourd'hui même un flacon de Quintonine à 1 fr. 95, versez-le dans un litre de vin de table et buvez avant les repas un verre à madère du savoureux mélange ainsi obtenu. La Quintonine est un merveilleux élixir de santé. Elle vous donnera appétit, bon sommeil, nerfs calmes, muscles solides, et augmentera votre résistance à la fatigue. Ttes Phies.

## RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE — et vous vous lèverez le matin plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir ! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Pts 2.25.

## LA NEUCHATELOISE

fondée en 1869, vous assure favorablement Bris des glaces, Dégâts des eaux, Incendie, Vol  
Nombres agents Th. LONG Agent général BEX, tél. 50.20 en Valais.

## IL Y A LA NUANCE...

Boire un Bitter, c'est bien ! Boire un "DIABLERETS" c'est mieux.

## Réelles occasions pour fiancés

Chambres à coucher complètes, salles à manger, cuisine, ainsi que petits meubles, tableaux, etc., etc. Literie soignée. UNE VISITE S'IMPOSE

Marin Roduit, meubles, Riddes, tél. 4.14.56  
Magasin sur la Place

## FOIRE DE MARTIGNY-BOURG 7 AVRIL

## PHILIBERT

Il sera avec tout son barnum et une quantité d'articles intéressants. — Encore un lot de **liols, porte bras, reulement** en cuir de 1re qualité. Profitez des prix bon marché On ne perd pas son temps à l'étalage Philibert

## ETOILE

DU VENDREDI AU DIMANCHE

## LE ROI DU RIRE FERNANDEL

dans son dernier film qui vient d'arriver de France :

## Monsieur Hector !

(ou le nègre du Nègresco)

Ts les dim. TRAIN DE NUIT

**PHILIBERT Bazar**  
Toujours bien assorti

**MARTIGNY**

C'EST LA FOIRE ! N'OUBLIEZ pas DE PASSER AU MAGASIN. Toujours des PRIX INTÉRESSANTS. JOUETS, etc. PATE DE SAVON SANS CARTE

## A vendre en VALAIS

FERME avec propriété arborisée et vignes, 300 arbres dont 150 en plein rapport. Récolte moyenne annuelle 15.000 kg. — Se renseigner auprès de

LOMBARD, FREY & Cie, Case postale, SION

## Dr G. Aymon

spécialiste F. M. H. médecine interne (cœur, poumon, tube digestif)

## de retour

repré ses consultations et visites dès le 5 avril

## A vendre à Saxon

5700 m<sup>2</sup> en aspergères

## Près de Saxon Propriété arborisée

avec logement et grange-écurie, superficie 12.700 m<sup>2</sup>, 280 arbres, excellent rapport.

LOMBARD, FREY & Cie Case postale, SION

Réclamez partout le Confédéré

## On prendrait une bonne VACHE à LAIT

dès maintenant jusqu'au moment de l'alpage. S'adresser chez Dondainaz Emile, Charrat.

## A VENDRE

environ 8 toises de

## bon foin

S'adresser à M. Alfred Lattion, Saxon.

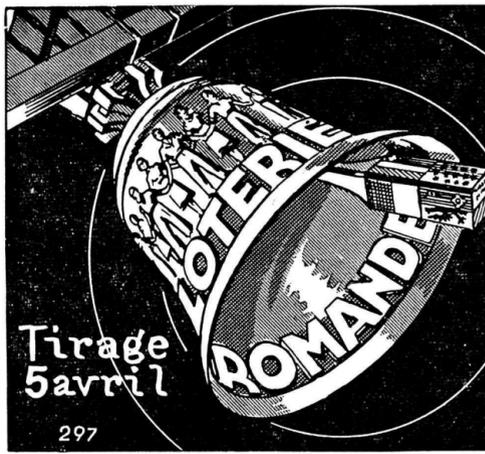
## ON PRENDRAIT 7 Vaches

pour la saison d'été ; pâturage de Tavayannaz. S'adresser à Adrien ANEX, Gryon s. Bex.

## VARICES

BAS 1re qualité, avec on sans caoutchouc. Bas prix. Envois à choix. INDIQUER tour du mollet.

Rt MICHELL, spécialiste, Mercerie 3, Lausanne.



**demain!**

**1 GROS LOT DE Fr. 60.000.-**  
Au minimum 2 gagnants par pocheite de 10

**SION HOTEL DE LA PAIX**  
Dimanche 6 avril, dès 17 h. 30

**Concert symphonique**  
de l'ORCHESTRE DE VEVEY, avec le concours de Mlle Anne-Marie Grunder, violoniste, et MM. Henry Baud, altiste, et Eric Dutoit, violoncelliste. Localon chez Tronchet, cigares, Sion, tél. 2.15.50. Réservez vos places!

**FOIRE à**  
**Martigny-Bourg**  
**Lundi : 7 Avril**

**AVIS** Nous avisons notre honorable clientèle de la réouverture de notre

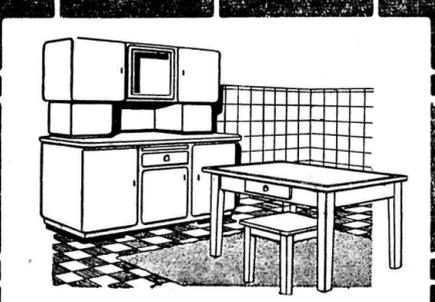
**Salon de Coiffure**  
**"CHEZ SIMONE" à Charrat**

le vendredi 4 avril 1941, dès 8 heures. Se recommande :  
Gremaud André, coiffeur, Fully

**Visitez notre superbe collection!**  
Le choix immense en articles de Pâques, richement décorés, vous engagera dans vos achats.

**LUC GILLIOZ** Boulangerie-Pâtisserie  
Tél. 6.13.46, Martigny

Pour vos desserts : diplomates, bombes et vacherins glacés, glaces, œufs en biscuit, pains de Pâques.



**MEUBLES**  
de bon goût, simples et riches, accessibles à toutes les bourses. **Grand Choix.** PLUS DE 40 CHAMBRES MODELES

**VISITEZ** nos grands magasins à l'Avenue de la Gare à BRIGUE. Prix très avantageux

**A. GERTSCHEN FILS** FABRIQUE DE MEUBLES  
NATERS-BRIGUE  
TÉL. 55 — Demandez nos prospectus et dessins

**Nouveautés de Printemps!**

**TISSUS**  
fantaisie pour Robes d'Eté, à partir de  
**Fr. 1.20** le mètre

Chemiserie - Bonneterie - Chapellerie  
MARCHANDISES DE QUALITÉ à des prix encore TRÈS AVANTAGEUX!!!

**Mlle G. Simonetta**  
Succ. de M. Ed. Simonetta  
**Martigny - Bourg**

**LA GENEVOISE** Vie  
TRAITE  
AUX MEILLEURES CONDITIONS  
**Charles Aymon, Sion, inspecteur**

**Automobiles - Démolitions**  
Je suis acheteur à bon prix de tous véhicules  
**Marin Roduit, Riddes, tél. 4.14.56**

**Acheteurs de Vélos!**

Au moment de l'achat d'un vélo, assurez-vous si le marchand qui vous le vendra dispose d'un stock de pièces de rechange, ce qui est très important pour vous. Les marchands de cycles ci-après vous donneront 100% de satisfaction à ce sujet.

**Le Comité des Marchands de Cycles du Valais.**

<b>Montana :</b>	Garbaccio, Zufferey
<b>Sierre :</b>	Brunetti, Saudan
<b>Granges :</b>	Vuistiner et Maye
<b>Sion :</b>	Ferrero, Roch, Schalbetter
<b>Bramois :</b>	Obrist
<b>Pont-de-la-Morge :</b>	Proz Frères
<b>Ardon :</b>	Lugon, Delaloye
<b>Chamson :</b>	Monnet
<b>Riddes :</b>	Favre
<b>Saxon :</b>	Wægeli
<b>Charrat :</b>	Décailliet, Pillet
<b>Fully :</b>	Bender
<b>Martigny :</b>	Balma, Bessi, Pierroz
<b>Orsières :</b>	Arlettaz
<b>Vernayaz :</b>	Lugon
<b>St-Maurice :</b>	Coutaz
<b>Monthey :</b>	Meynet, Moret

**Café-Brasserie à remettre**  
pour cause de santé, près de la gare, Quartier St Gervais, à Genève.  
Ecrire sous chiffres J 54729 X Publicitas, Genève.

**On engagerait 40 Jeunes hommes**  
de 15 à 19 ans, pour aider à la campagne et courses, ainsi que pour cuisine dans hôtels.  
S'adresser "Le Rapide" Martigny-Ville. Timbre pr réponse.

**3 Records**

**Sa qualité**  
**Son prix**  
**Sa quantité**

**Dentifrice Roman 0.90 ct.**  
le tube géant

**Bon et bon marché**

**Pieds de porcs**  
frais ou salés, fr. 0.40 pièce

**Saucisses de Ménage**  
porc et boeuf, cuites, fr. 1.65 le 1/2 kg.

**Tripes, coupées fin**  
1er choix, fr. 1.40 le 1/2 kg.

Service soigné contre remboursement. Part en plus. Se recommande :  
Boucherie-Charcuterie  
**SUTER MONTREUX 6**

**Banque de Martigny Closuit & Cie S. A.**  
Maison fondée en 1871

**Prêts sous toutes formes**  
**Créances hypothécaires à terme** aux meilleures conditions  
**Chambre forte, location de casiers** Contrôle fiduciaire



**BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY**  
Capital et réserves Fr. 1.030.000.-

CREDITS DE CONSTRUCTION  
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET SOUS TOUTES AUTRES FORMES  
COMPTES COURANTS COMMERCIAUX

DÉPÔTS A VUE, EN CAISSE D'ÉPARGNE, A TERME  
GÉRANCE DE TITRES — CHANGE

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE AUX MEILLEURES CONDITIONS  
Etablissement contrôlé par l'Union suisse des Banques régionales

**Economisez du sulfate de cuivre**  
tout en améliorant l'efficacité de vos **Traitements Cupriques** par l'emploi du

**SANDOVIT**

DÉPOSITAIRES : Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, Sion, tél. 2.14.44  
A. VEUTHEY, fers, Martigny, tél. 6.11.27.

**NIROSAN**

Le Nirosan est pour la viticulture la réalisation d'un vœu formulé depuis longtemps par la science et la pratique. Le Nirosan est l'insecticide d'ingestion sûrement efficace contre les vers de la vigne des première et seconde générations ; mais contrairement aux arseniaux, il est inoffensif pour l'homme et les animaux domestiques. Il n'est pas nécessaire de prendre avec le Nirosan les mesures de précaution qui, avec les arseniaux, s'imposent pour éviter les accidents. Le Nirosan peut donc être utilisé, sans hésitation, au delà des limites légales d'application des arseniaux. D'autre part, le Nirosan n'exerce aucune influence défavorable sur le développement de la vigne, la maturation des raisins, les processus de fermentation et le goût des moûts et vins. Le Nirosan, peut, comme les arseniaux, être mélangé aux bouillies cupriques couramment utilisées en viticulture.

**Crédit Sierrois**  
Capital-Actions et Réserves Fr. 1.454.000.-

**Dépôts** carnets d'épargne, comptes à vue et à terme, obligations.  
**Prêts** hypothécaires, crédits de construction, comptes-courants.

**Escompte d'effets**  
**le tout aux meilleures conditions**

**Messieurs**  
complétez votre habillement en portant un chapeau chic...

**Chapeaux LAINE,** FORMES NOUVELLES depuis **5.90**

**Chapeaux LAPIN** qualité luxe jusqu'à **19.50**

**Profitez de notre grand choix !**